FNATH, association des accidentés de la vie
Antenne nationale
11, rue du Chemin Vert
75011 PARIS

Aux Parlementaires

A Paris, le 9 juillet 2018

Objet : 48e Congrès de la FNATH – Orientations straégiques

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La FNATH a réuni son 48e Congrès national à la fin du mois de juin. A cette occasion les délégués représentants l'ensemble des associations départementales et locales fédérées au plan national ont adopté à une très large majorité des orientations stratégiques pour les trois prochaines années, jusqu'à notre prochain congrès, l'année de notre centenaire en 2021.

Seule association nationale représentative des personnes victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, la FNATH est présente sur l'ensemble du territoire français, au plus près des bassins de vie, y compris les plus désertés par les services publics pour y apporter son accompagnement juridique, administratif et social.

A l'origine de nombreuses avancées législatives et jurisprudentielles et à la pointe de nombreux combats, au nombre desquels on trouve la défense des victimes de l'amiante ou des pesticides, des risques psychosociaux ou des troubles musculo-squelettiques, la FNATH intervient activement par son action revendicative en faveur de l'amélioration du sort des personnes accidentées, malades ou handicapées et leurs familles.

Face aux difficultés rencontrées par les personnes accidentées de la vie qu'elle représente depuis près de 100 ans, la FNATH a réaffirmé à l'occasion de son 48ème Congrès national sa mobilisation, par tous moyens, pour défendre et renforcer l'accès aux droits et pour l'adoption de réformes véritablement sociales.

La FNATH se fixe comme priorité l'accompagnement des victimes du travail et la réforme d'un système d'indemnisation des victimes du travail devenu obsolète. Plus largement, la FNATH se mobilisera pour lutter contre la désinsertion professionnelle des personnes accidentées de la vie, leur garantir des revenus et une prise en charge décents et soutenir les actions en faveur d'une société inclusive.

Afin de pouvoir échanger avec vous de ces différentes orientations, nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer et vous assurons, Mesdames et Messieurs, de toute notre considération.

Nadine HERRERO
Présidente de la FNATH